



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11/06/2020

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h40.

Le secrétariat de séance est assuré par Melle BELMONTE Enola, élève de la classe de 3^{ème} 6.

Le quorum étant atteint avec 16 membres, Monsieur KOESSLER introduit le Conseil d'Administration.

Adoption de la proposition d'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du CA du 6 février 2020.

Ce PV sera soumis à l'approbation du CA prochain, le jeudi 2 juillet 2020.

Organisation des rentrées du 18 mai et du 8 juin.

Monsieur le Principal présente le fonctionnement global de la mise en place du protocole sanitaire dans l'établissement lors des rentrées des 18 mai et 8 juin. Une question est posée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, qui demandent comment nous allons faire si le Président de la République annonce une réouverture totale des établissements scolaires en France. Monsieur le Principal répond que nous appliquerions à nouveau les emplois du temps normaux des élèves et des professeurs si cela devait arriver.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation font la remarque que pour eux il était très compliqué de faire les cours aux élèves en distanciel et à la fois en présentiel. Monsieur le Principal remercie M. Angilella pour avoir réussi à préparer les professeurs sur le fonctionnement du logiciel Pronote et l'ensemble du volet informatique, et pour avoir réparé des ordinateurs hors service pour équiper les familles qui n'en disposaient pas.

Monsieur le Principal remercie également l'infirmière de l'établissement et les professeurs pour leur bénévolat durant la période du confinement pour avoir accueilli les enfants de personnels soignants.

Compte financier 2019.

M. DEYGAS agent comptable présente son rapport sur la situation financière de l'établissement. Le résultat de l'exercice présente un excédent de 12 133.95 € à relativiser eu égard aux créances de demi-pension non recouvrées.

La variation du fonds de roulement s'élève à 12 133.95 € et le fonds de roulement à 73 168.07 €.

Le paiement par carte bancaire a progressé cette année à 12,7%, le prélèvement à 30% laissant toutefois les paiements par chèque à un niveau de 50%.

Sur 621 élèves, 495 (80%) déjeunent sur place, les élèves boursiers (193) représentent 31% de l'effectif et nécessitent une forte contribution des fonds sociaux du rectorat et de l'aide à la restauration du Conseil départemental.

Le taux de recouvrement stagne à 94,5% ce qui génère un contentieux qui devient pour partie irrécouvrable faussant la valeur réelle du fonds de roulement.

Mme. AZOUAOU, adjointe gestionnaire, présente le compte financier 2019 en commentant le détail des dépenses et recettes de l'exercice.

Les recettes sont légèrement plus faibles sur le service général que celle de l'année précédente. Cela est dû à la baisse des crédits globalisés, de certaines subventions du Conseil départemental (aide à la restauration, AET, ATE), des dons et participations aux familles aux voyages et sorties. Le service Vie de l'élève présente une augmentation en raison de la hausse de la subvention pour fonds social versée par le Rectorat en raison de la paupérisation du territoire. L'ALO a bénéficié de fait d'un reversement du service restauration plus important en raison de l'augmentation des effectifs inscrits à la demi-pension. Les recettes du SRH ont suivi l'évolution de l'augmentation des demi-pensionnaires. La subvention des bourses nationales a augmenté en raison de la hausse des familles bénéficiaires.

En matière de dépense, elles ont été réalisées à hauteur des recettes avec une légère augmentation sur le ALO par rapport à l'année précédente.

Les recettes se sont élevées à 576 532.67 € et les dépenses à 564 398.72 €.

Une présentation de l'évolution des dépenses en viabilisation est faite. Seule une augmentation des dépenses en électricité est constatée contre une baisse de celles en eau et gaz. Un état de l'utilisation des subventions est présenté pour les bourses nationales avec le constat de l'augmentation du nombre de boursiers pour le 3^{ème} échelon et pour le fonds social en matière de demi-pension. Les aides à la restauration ont subi une baisse probablement liée à la dématérialisation des dossiers. De nombreuses familles sont frileuses quant à l'utilisation du numérique ou ne sont pas équipées. Les crédits globalisés non utilisés sont indiqués.

RÉSULTAT DES VOTES

1. Affectation du résultat :

Aux réserves de l'établissement : 5 068.63 €

Aux réserves du service restauration : 7 065.32 €

16 pour 0 abstention 0 contre

2. Adoption du Compte financier :

16 pour 0 abstention 0 contre

Décision Budgétaire Modificative n° 1 pour information.

Mme AZOUAOU présente un réajustement des ouvertures de crédits en affectant diverses subventions perçues après la présentation du budget prévisionnel 2020.

DBM n°2 pour vote.

Mme. AZOUAOU présente un prélèvement sur fonds de 5000 € pour financer des admissions en non-valeur sur le SRH.

RÉSULTAT DU VOTE

16 pour 0 abstention 0 contre

Convention et règlement du dispositif d'aide à la restauration du Conseil Départemental de l'Hérault.

Mme AZOUAOU présente la convention et le règlement du dispositif d'aide.

RÉSULTAT DU VOTE

16 pour 0 abstention 0 contre

Monsieur le Principal remercie Mme. AZOUAOU, adjointe gestionnaire, ainsi que la secrétaire de gestion pour leur travail.

Questions diverses

Monsieur le Principal annonce deux questions diverses des parents d'élèves qui demandent en premier lieu si l'on en sait plus sur la 7^{ème} division de 5^{ème}, question à laquelle Monsieur le Principal répond que pour le moment nous n'avons pas la réponse et que nous en saurons plus très prochainement.

La deuxième question porte sur le règlement intérieur de l'établissement par rapport aux pastilles de sorties pour les élèves des secteurs qui ne sont pas desservis par des cars à la sortie de 16 heures (Vallée de la Buèges, Saint-Laurent-le-Minier). Monsieur le Principal propose de rencontrer les parents d'élèves pour parler du sujet hors CA pour être en mesure de proposer des modifications du RI lors du CA du mois de septembre.

La séance est levée à 19h13.

Melle BELMONTE Enola
Secrétaire de séance.



M. KOESSLER Sylvain
Président du CA.

